meurthe & moselle HABITAT développe une nouvelle offre de logements en faveur des séniors

Le vieillissement de la population et le handicap sont une réalité. Il est nécessaire de développer en conséquence des habitats adaptés et accompagnés.
Pour répondre aux attentes de notre société et anticiper les besoins futurs, meurthe & moselle HABITAT a inscrit cette priorité dans son plan stratégique de patrimoine. L'organisme a mis en place il y a quelques mois une démarche gracieuse d'accompagnement social et d'adaptation des logements occupés par les personnes âgées et à mobilité réduite. L'organisme poursuit cette volonté au travers d'un nouveau partenariat pour la création de résidences accompagnées à usage locatif sur l'ensemble du territoire meurthe et mosellan.

Première livraison à Cirey sur Vezouze début 2012
Sous l'impulsion du Conseil Général, quatre partenaires ont décidé d'unir moyens et savoir-faire en imaginant un concept innovant pour des résidants qui souhaitent conserver une certaine autonomie et bénéficier d'un panel large de services à domicile.
Le Conseil Général, le CAPS (Carrefour d'Accompagnement Public Social), meurthe & moselle HABITAT, la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail) signeront le 18 janvier prochain une convention cadre fixant les enjeux d'une coopération nouvelle et expérimentale d'un modèle d'habitat accompagné reproductible sur chacun des six territoires du département. D'autres partenaires tels que les communes, les intercommunalités, les associations, les bénévoles, les organismes de mutuelles complémentaires apporteront leurs contributions.

Des habitats sociaux, écologiques, économiques et durables
Le concept part de l'idée suivante : on peut être de jeunes séniors, en pleine forme et souhaiter un lieu de vie pas forcément grand, avec des services pas forcément médicalisés ! Le concept répond d'abord à un besoin de résider dans un lieu mieux adapté, tout en souhaitant conserver son autonomie et bénéficier de services à domicile. Les bénéficiaires pourront être aussi des personnes à mobilité réduite. Les résidences seront aussi organisées pour favoriser le lien social puisqu'ils seront intermédiaires entre un habitat classique et un lieu médicalisé. Un soin particulier sera porté à l'usage du site, sa sécurité et des choix de construction certifiés Habitat & Environnement pour un meilleur confort et des économies de charges. Les dimensions sociales, écologiques, économiques et environnementales seront donc particulièrement présentes dans ce concept unique en France.
Deux instances encadreront ce projet d'envergure : Le comité d'orientation départementale dont les principales missions seront de faire évoluer les programmes et garantir leur inscription territoriale et le comité de pilotage local qui sera chargé d'appliquer les orientations et de veiller à sa construction.

Quelques indications sur les futures résidences de Cirey sur Vezouze

- 12 pavillons (6 T2de 54m² et 6 T3 de 74 m²) et 2 pavillons de service (T2 et T5) pour l'auxiliaire de vie et son remplaçant.
- Livraison prévisionnelle en 2012
- Caractéristiques techniques : habitat sécurisé, niveau de performance énergétique BBC (Bâtiment Basse Consommation), démarche éco-construction (utilisation de mode de construction industrialisé et écologique), conception architecturale à ossature bois privilégiée, nombreux équipements adaptés aux personnes, abris jardins extérieurs, jardins collectifs et individuels, patio, salle commune avec kitchenette…
- Types de services proposés : accompagnement personnalisé avec le CAPS (auxiliaire de vie) et les associations réservé exclusivement aux résidants, aide médico-psychologique, animation culturelle, atelier intergénérationnel ….
- Loyers prévisionnels : 300€ à 400 € selon la typologie
- Coût de l'opération : 1,9M€ financé avec le soutien du Conseil Général, l'Etat (prêts et subvention), le FEADER (subvention), le CARSAT (prêts), RSI (subvention), la ville de Cirey sur Vezouze et des fonds propres de meuthe & moselle HABITAT à hauteur de 264 000 €.